

**République Française
Département de l'Aveyron**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de PRUINES
*Séance du 25 juin 2026***

L'an deux mille vingt-six, et le 25 juin à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Pruines, sous la présidence de Monsieur POUGET Christian, Maire.

Présents : BILCOT Véronique, CARLES Christian, FERRIERES Laurent, FLORENT Johanna, JUPIN Laurent, LESIEUR Cécile, LOISEL François, MAZARS Eliane, MERLET Claude, POUGET Christian, VIELLE Sylvie.

Secrétaire : MERLET Claude

Absents :

Date de convocation et affichage : 18 juin 2026

Nombre de membres : Conseil municipal : 11 – En exercice : 11

Objet : subvention : A2Pas.

Délibération : 2026 036

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer à titre exceptionnel une subvention à l'association A2Pas pour contribuer au maintien de l'activité de l'épicerie associative et à la continuité du service rendu dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de deux mille euros (2000 €).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents approuve la délibération.

La somme correspondante sera prévue au budget 2026 au compte de 65748.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Christian POUGET

Acte rendu exécutoire
après transmission en Préfecture
par voie dématérialisée le :

26 JUIN 2026

et publication ou notification du :

Le maire
Christian POUGET

26 JUIN 2026

